

Qui sont les allocataires indemnisés par l'Assurance chômage en 2019 ?

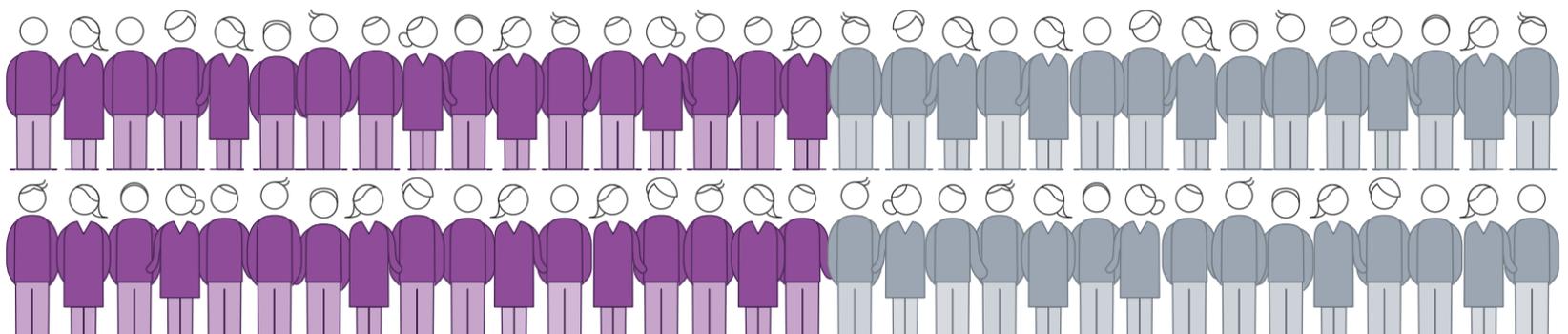
Combien de bénéficiaires ?

En 2019, la France comptait

6,4 millions

de demandeurs d'emploi

inscrits à Pôle emploi,
toutes catégories confondues
fin juin 2019

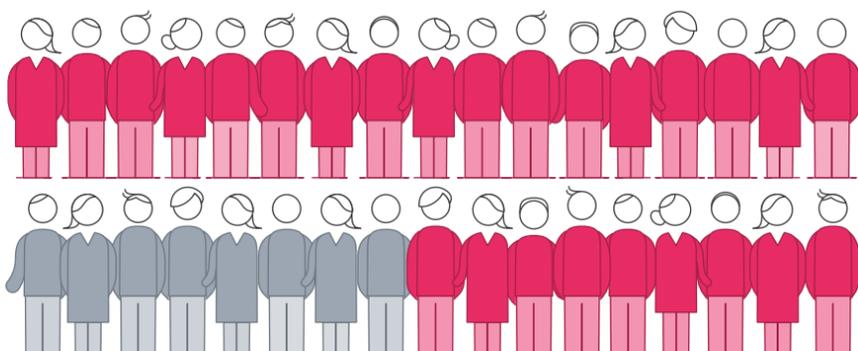


dont

3,7 millions

de bénéficiaires
de l'Assurance chômage

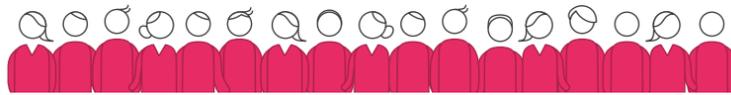
Les personnes non prises en charge par l'Assurance chômage n'ont pas suffisamment travaillé pour ouvrir un droit ou le recharger ou travaillent sur un contrat qui n'a pas été rompu ou sont hors du champ (une partie de la fonction publique, des démissionnaires et des indépendants).



Parmi eux, 2,6 millions

perçoivent une allocation chômage

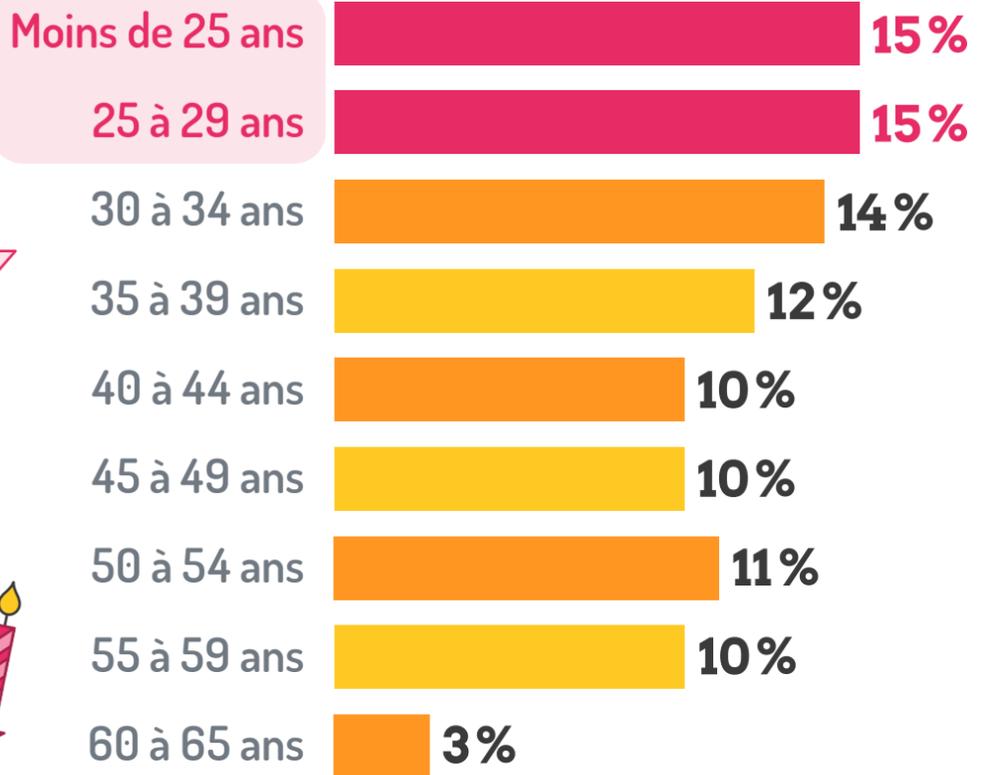
Les personnes qui ne perçoivent pas d'allocation ont généralement travaillé et perçu un salaire élevé par rapport à leur salaire de référence. Elles peuvent également être couvertes par l'Assurance maladie ou en différé d'indemnisation au début de leur droit.



Quel est le profil-type des allocataires ?

Plus de jeunes

Répartition par tranches d'âge des allocataires



30% des allocataires ont moins de 30 ans.

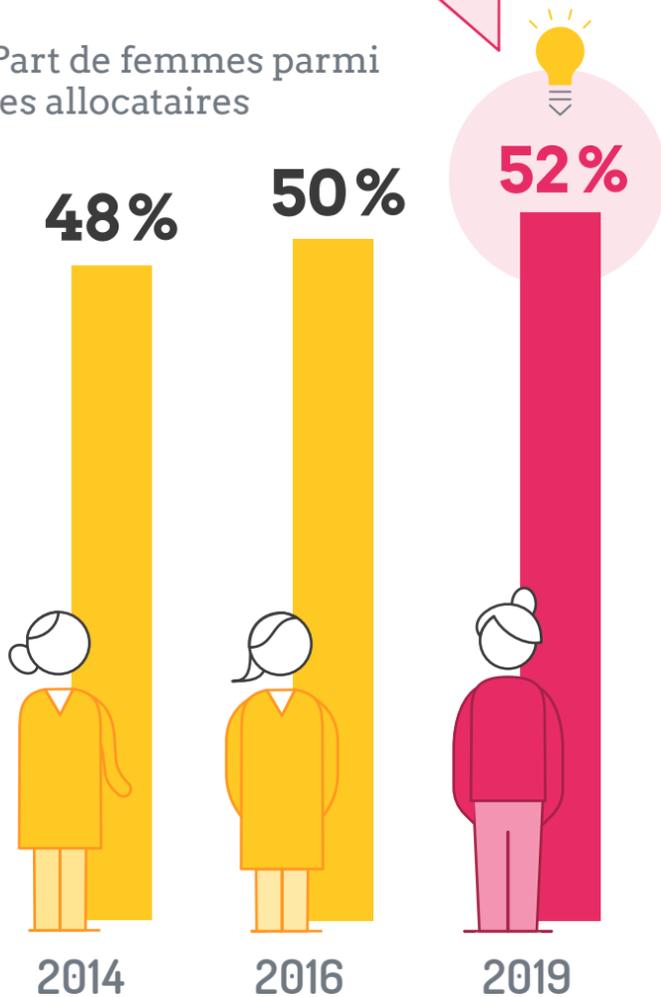
Les jeunes sont plus souvent embauchés en contrat à durée limitée et ouvrent donc plus fréquemment des droits à l'Assurance chômage.



Plus de femmes

La proportion de femmes parmi les allocataires indemnisés est en augmentation depuis 2014.

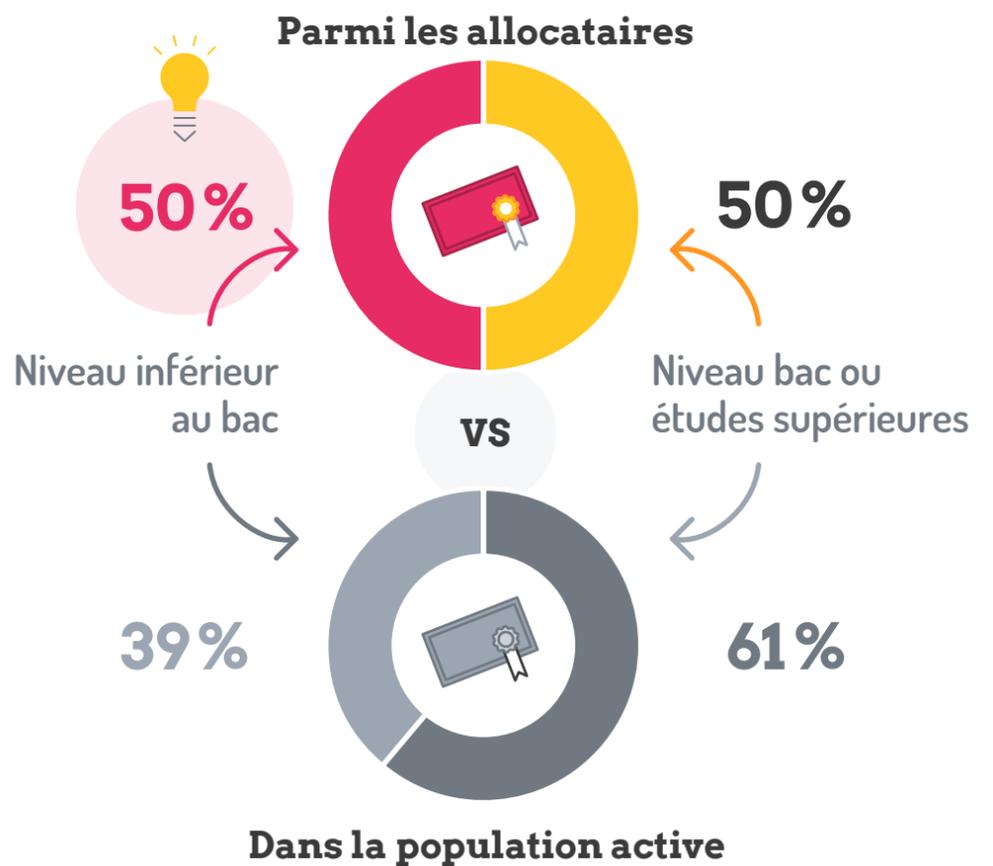
Part de femmes parmi les allocataires



Peu de diplômés

Les allocataires sont moins diplômés : 50% d'entre eux ont un niveau de diplôme inférieur au bac contre 39% dans la population active.

Répartition par niveaux de diplôme



Les épisodes de chômage indemnisés arrivent souvent après une fin de contrat à durée limitée



45% des demandeurs d'emploi sont indemnisés à la suite d'une fin de contrat à durée limitée : ce sont le plus souvent des jeunes de moins de 30 ans.

45%

Contrats à durée limitée

29%
CDD

11%
Intérim

4% CDD dans le secteur du spectacle

1%

Contrat d'apprentissage

32%
Licenciement

20%
Rupture d'un commun accord (ruptures conventionnelles...)

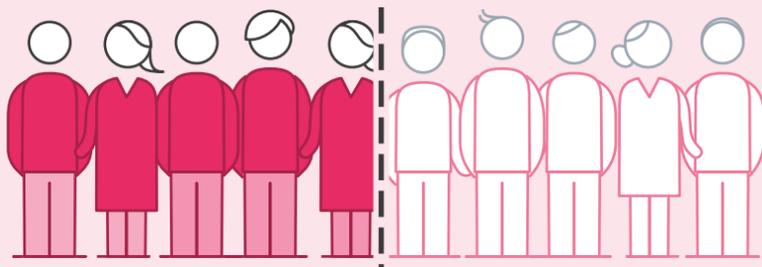
3% Démission

Pour quelle allocation ?

Des droits de 2 ans ou plus pour la moitié des allocataires

Durée de droits

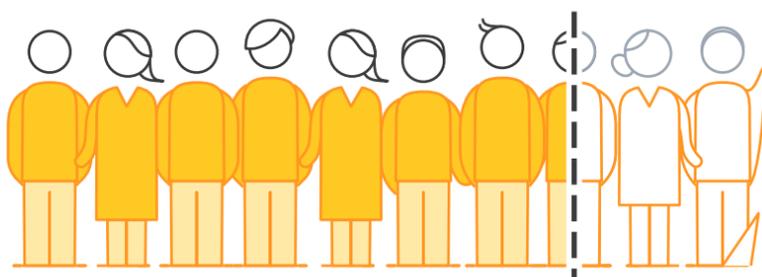
50%
des allocataires*
bénéficient d'un droit
à l'indemnisation
de 2 ans ou plus.



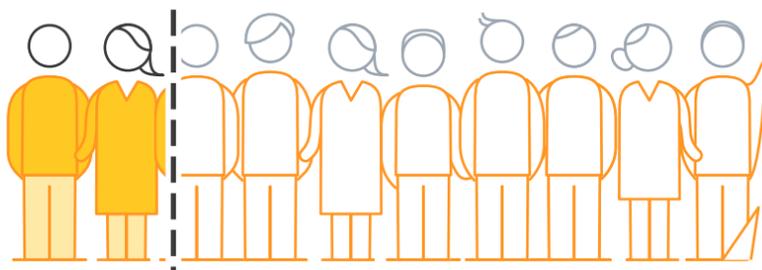
* Champ des allocataires percevant l'Are ou l'Aref, au régime général.

Part des allocataires bénéficiant de 2 ans de droits en fonction de leur contrat

75%
des allocataires
qui étaient en CDI



22%
des allocataires
qui étaient en contrat
à durée limitée
(CDD, interim...)



**910 euros nets
par mois
en moyenne**

L'indemnisation
mensuelle moyenne
est de

**910€
nets**

Mais le montant touché
mensuellement
dépend de l'activité
de l'allocataire :

Montant perçu en
moyenne par ceux...

ne travaillent pas

**1040€
nets**

travaillent

**610€
nets**

1350€
avec leur salaire
complémentaire



Mais il faut distinguer la durée du droit de la consommation effective du droit.

Les allocataires consomment
68%
de leur droit en moyenne,
soit 10 mois.